



DEVIS DE FORMATION

Pour les formations certifiantes, l'information doit mentionner le libellé exact de la certification.

**Entre**

Le :

Titre court :

Siège social :

N° SIREN :

Adresse administrative et postale :

-

-

Représentée par :

**Et**

**La Fédération Nationale des Gardes Particuliers Assermentés**

Titre court : F.N.G.P.A.

Siège social : 224 Chemin de Lascrozes

47210, Saint Eutrope de Born – Tél. 06 32 15 21 80

N° Siret : 900 809 849 00012 – Code APE 94997

Organisme de formation professionnel enregistré auprès de la  
DIRECCTE

Région Nouvelle Aquitaine sous le N° DA 75 470 157 047

Représentée par son Président : Monsieur Robert CRAUSAZ

Ci-après dénommées « les parties ».

Les soussignés ont convenu ce qui suit :

**Objet : devis concernant nos formations :**

<u>Module 1</u> : Notions juridique de base.	10 heures	<input type="checkbox"/>
<u>Module 2</u> : Police de la Chasse.	8 heures	<input type="checkbox"/>
<u>Module 3</u> : Police de la Pêche.	8 heures	<input type="checkbox"/>
<u>Module 4</u> : Police des Bois et Forêts.	8 heures	<input type="checkbox"/>
<u>Module 5</u> : Police de la Voirie Routière.	8 heures	<input type="checkbox"/>

1

Siège social  
F.N.G.P.A.  
224 Chemin de Lascrozes  
47210 Saint Eutrope de Born  
N° SIRET : 900 809 849 00012

Siège administratif pour toutes  
Correspondances :  
Président de la F.N.G.P.A.  
224 Chemin de Lascrozes  
47210 Saint Eutrope de Born

Tél.06.32.15.21.80  
[fngcp@orange.fr](mailto:fngcp@orange.fr)  
[www.fngpa.fr](http://www.fngpa.fr)  
**F.N.G.P.A.**  
Actions, formations, conseils



## FEDERATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS ASSERMENTES

« Au cœur de vos territoires,

**Des compétences au service des hommes et de la ruralité »**

Organisme de formation Professionnelle enregistré sous le N° 754 701 570 47. Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes, police, surveillance.

Autre module :

Elaboration du Procès Verbale et sa valeur Probante 6 heures

L'amende forfaitaire : 8 heures

Monsieur,

Suite à votre demande, je vous transmets notre devis estimatif concernant la formation de 12 candidats en qualité de gardes particuliers, concernant :

Module 1, notions juridiques de base,

Module 2 : Police de la Chasse,

Module 3 Police de la Pêche,

Module 4 : Police des Bois et Forêts,

Module 5 : Police de la Voirie Routière

Elaboration du P.V et sa valeur probante,

L'amende forfaitaire.

Vote formation se déroulera sur une durée de :

1 journée :

2 journées :

3 journées :

4 journées :

5 Journées :

Soit \_\_\_\_\_ heures de formation en présentielle en « face à face ».

Cette formation se déroulera, sur la commune de \_\_\_\_\_,  
département \_\_\_\_\_, adresse exacte \_\_\_\_\_

Date de la formation le / ou du \_\_\_\_\_

Cette formation regroupera \_\_\_\_\_ stagiaires.

Le coût de cette formation s'élèvera à \_\_\_\_\_ Euros, exonérée de T.V.A., comprenant les frais pédagogiques et administratifs, les frais de déplacement, d'hébergement et de bouche du formateur.

Le coût unitaire cette formation par jour et par candidat s'élèvera à \_\_\_\_\_ Euros.



## FEDERATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS ASSERMENTES

*« Au cœur de vos territoires,*

*Des compétences au service des hommes et de la ruralité »*

Organisme de formation Professionnelle enregistré sous le N° 754 701 570 47. Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes, police, surveillance.

---

*Monsieur, si cette proposition vous agrès, une convention sera passée en application des dispositions du livre III de la sixième partie du Code du Travail relative à la formation professionnelle tout au long de la vie.*

*Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes meilleures salutations.*

*Robert CRAUSAZ*

*Président de la F.N.G.P.A.*

Annexe :

Programme : *Module 1.*  
*Module 2.*  
*Module 3.*  
*Module 4.*  
*Module 5.*  
*Elaboration du P.V. et sa valeur probante.*  
*Amende forfaitaire.*